

**AUBERT** (*Vilhelm - Maribo*), Magistrat (Christiania [Norvège], 29.12.1868-Stanleyville, 20.6.1908).

Avocat à la Cour d'appel suprême de Norvège et membre de l'Institut de droit international, V. Aubert s'engagea en 1904 au service de l'Etat Indépendant du Congo.

Vu son âge et sa formation, il fut dispensé du stage imposé aux jeunes magistrats. Il arriva au Congo le 30 décembre 1904 et fut attaché au tribunal territorial de Stanleyville. En janvier 1906, il fut transféré dans la région de l'Equateur et, lorsque, au cours de la même année, des tribunaux de première instance furent créés dans les chefs-lieux des principaux districts, il devint juge-président du tribunal de première instance de Coquilhatville.

Il rentra en Europe le 6 avril 1907, mais reprit le chemin de l'Afrique en octobre de la même année. Il fut désigné pour remplir les fonctions de juge près le tribunal de première instance de Stanleyville. Il décéda en cette localité le 20 août 1908.

Vilhelm Aubert a laissé le souvenir d'un magistrat consciencieux et respecté de tous.

L'Etoile de Service lui avait été décernée par décret du 29 décembre 1906.

20 février 1948.

A. Lacroix.

*Bull. de l'Association des Vétérans col.*, novembre 1939, p. 8.